

Le mot du Président, M. Jean Louis GALLAND



Chers habitantes et habitants du bassin versant de l'Yères, c'est avec plaisir que je vous fais parvenir la Lettre du Syndicat du premier semestre de cette année.

Cela fait bientôt 10 ans que nous sommes en place et que nous travaillons ensemble, auprès des communes, agriculteurs, écoles et particuliers sur les thématiques de l'eau sur notre territoire.

Les enjeux environnementaux devenant très importants et d'actualité, le Syndicat est amené peu à peu à traiter des problématiques plus étendues mais qui restent dans le domaine de l'eau.

Tout d'abord des problématiques quantitatives sur lesquels nous avons toujours été acteurs, sur les secteurs agricoles ainsi que dans les secteurs urbains où nous collaborons. Mais également des problématiques qualitatives aussi bien des milieux, avec l'inventaire des zones humides, que des zones très sensibles que sont les bassins d'alimentation de captages d'eau potable.

Je vous invite à découvrir à travers ce document l'actualité de nos actions et des informations utiles pour agir dans le domaine de l'eau que nous défendons.

JEAN LOUIS GALLAND, Président du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte.

L'animatrice coordinatrice du Syndicat Emmanuelle GAS



Depuis plus de 3 ans, Emmanuelle GAS travaille avec les maîtres d'ouvrage afin d'établir, de planifier et de suivre les opérations du **Contrat d'Objectif et de Gestion de l'Eaux (COGE)** signé en 2007 avec le Département de Seine Maritime et l'Agence de l'Eau Seine Normandie. C'est cette fonction qui en fait l'interlocutrice privilégiée entre les maîtres d'ouvrage et les financeurs pour les opérations liées à l'eau sur le territoire du bassin versant.

L'encadrement de l'équipe, la validation des actions ainsi que la mise en place des politiques du Syndicat avec le Président et les membres du bureau, font également partie de sa mission.

Enfin Emmanuelle s'occupe du suivi de la conception, réalisation et financements des ouvrages de lutte contre les inondations sur le bassin versant. Elle souhaitait s'exprimer sur ces travaux :



Travaux de BTVOS Mai 2009

« Les travaux réalisés sur le sous bassin versant Sud de Criel sur Mer constituent déjà une protection contre les inondations pour les secteurs aval. Plusieurs autres aménagements sont prévus, c'est un travail de longue haleine et avec un besoin financier important ! Ils se réaliseront de manière progressive sur les autres secteurs de la vallée ».

EMMANUELLE GAS



Comment réduire l'utilisation de produits de traitement au jardin...

Les agriculteurs sont souvent montrés du doigt pour l'utilisation de produits « phytosanitaires ». Cependant, certainement mieux informés, plus soucieux de leur rentabilité et de l'environnement qu'ils exploitent, ils utilisent des concentrations bien moins importantes que celles des jardiniers du dimanche que nous sommes...

- > **Un risque pour sa santé :** vous protégez-vous vraiment lorsque vous les appliquez? Il faut savoir que les plaies et les muqueuses sont très sensibles aux matières actives présentes dans ces produits et peuvent provoquer des maladies ou des infections graves pour vous et vos animaux.
- > **Un risque pour l'environnement :** pour les riverains de l'Yères comme pour les habitants du plateau, vos eaux pluviales rejoignent automatiquement un point d'eau, qu'il soit souterrain ou superficiel. Ceci constitue un risque réel de pollution.
- > **Respecter la réglementation :** l'utilisation de produits est réglementée à proximité des points d'eau, des puits, des mares et du fleuve, et est répréhensible.

Zones sensibles du jardin



Il faut savoir qu'il existe bien d'autres méthodes pour éviter chez soi d'utiliser des produits dommageables à la qualité de l'eau...



Le paillage (Lin, copeaux, écorces...)	Le sur-semis (Coquelicot, bleuets...)	Le désherbage Thermique (au gaz, à eau chaude)
--	---	--



Le binage
La meilleure technique pour la vie et la qualité du sol !!

Les pollutions diffuses et le Syndicat de Bassin Versant...

Les Syndicats d'eau propriétaires des captages de la vallée, mènent des études afin d'améliorer et pérenniser la qualité de l'eau desservie aux habitants. Le rôle du Syndicat de Bassin Versant est de les accompagner sur le volet agricole pour mettre en place le programme d'actions.

Les 4 bassins d'alimentation de captage d'eau potable sur le territoire du bassin versant:

- Aubermesnil aux Erables - Et Villers sous Foucarmont.
- Saint Riquier en Rivière.
- Villy sur Yères.
- Touffreville sur Eu et Criel sur Mer

Les objectifs de réduction des transferts de polluants sont mis en oeuvre avec une bonne participation des agriculteurs...

- Maintien et remise en herbe dans le cadre de MAET.
- Aménagement du siège d'exploitation (aires de remplissage...).
- Amélioration des techniques culturales (matériels de binage...).
- Mise en place de C.I.P.A.N.
- Réalisation de reliquats azotés.



Les travaux de lutte contre les inondations...



Prairie BIV03

Depuis le début de l'année deux nouvelles prairies inondables ont vu le jour sur le sous bassin versant Sud de Criel sur Mer, sur les communes de Guilnécourt et de Biville sur Mer.

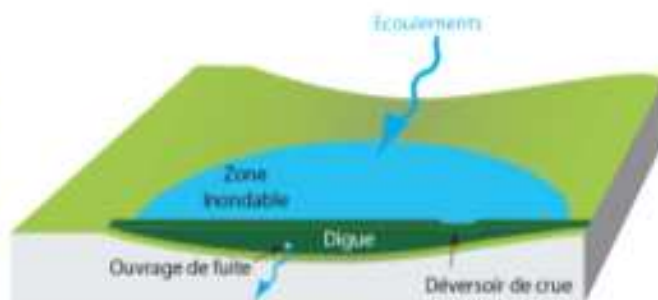
En tout ce sont 8 aménagements réalisés par le Syndicat sur le secteur !

Une prairie inondable comment ça marche ?

L'ouvrage est dimensionné afin de recueillir et de restituer progressivement les eaux de ruissellements agricoles des parcelles en amont. En cas de très forte pluie, l'ouvrage dispose d'un trop plein qui permet à l'eau de pouvoir déborder dans une surverse aménagée.



Prairie GUD3



(Source Chambre Agriculture 66, AREAS)

Les travaux sur les autres sous bassins versants :

Le sous bassin versant Nord de Criel sur Mer, concerne les communes de Flocques, Etalondes, St Rémy Boscrocourt et Le Tréport. Les aménagements prévus sont en phase de conception, c'est à dire qu'une étude de dimensionnement, et de capacité du sol est en cours. Les travaux devraient débuter fin 2010 par une première tranche.

Le sous bassin versant de Villy sur Yères, concerne les communes de Melleville et de Villy sur Yères et est également dans cette phase mais plus avancée. Les travaux devraient débuter début 2010.

Les travaux d'hydraulique douce...

Une campagne de printemps 2009 réussie !

Ce sont près de **50 aménagements** de type haies et fascines, plantés sur le bassin versant, négociés avec 29 exploitants volontaires, qui bénéficient d'un financement à 100%.

Des aménagements qui font leurs preuves

Les aménagements de haies et de fascines n'ont plus à prouver leur efficacité, que cela soit en terme de diminution des ruissellements, de maintien des limons et des talus... Ils ponctuent aujourd'hui le paysage de la vallée ce qui n'est pas pour déplaire à la faune et la flore.

Un appel à candidatures pour la campagne d'automne 2009...

Dores et déjà l'animateur du Syndicat négocie avec les agriculteurs, les plantations pour l'automne 2009, qui bénéficient du même taux de subventions, alors **n'hésitez pas à nous contacter**.

L'entretien des aménagements, un partenariat social

L'entretien des ouvrages est pris en charge par le Syndicat, le désherbage et la taille sont faits à la main par l'association de réinsertion loi 1901 « **Les Jardins de la Bresle** » avec laquelle nous avons passé un marché d'une durée de 2 ans.





Le projet donnons vie à l'Yères ...

L'appel à projet remporté par le Syndicat au niveau national en 2005, a pour principales missions, la lutte contre l'érosion des sols et la préservation des zones humides.

L'inventaire des zones humides :

L'inventaire des zones humides du bassin versant est en cours depuis début 2008, sur le lit majeur de l'Yères. Il a permis dans un premier temps de recenser plus de 350 hectares de zones dans lesquelles s'exprimait une flore dite « hygrophile » aux abords du cours d'eau.

En Juin 2008 un arrêté ministériel a étendu l'appellation « Zones humides » aux zones où des traces de saturation d'eau dans le sol étaient à une profondeur de moins de 50 cm. Ce qui a pour effet d'étendre la surface de zones humides sur le lit majeur du bassin versant. Soit au final une surface de 800 hectares.

La station de mesures sur le Douet:

Le Syndicat va pouvoir mesurer les différentes conséquences de l'érosion sur le sous bassin versant de Puiserval, grâce à la mise en place d'une station de mesure sur le Douet à Grandcourt. Le débit de l'affluent ainsi que la pluviométrie vont pouvoir être appréciés. Cela nous permettra de mesurer les effets de nos aménagements sur ces paramètres.



A ne pas manquer...

- **Classe d'eau de l'école primaire de Rétonval**
Du 5 au 12 Octobre 2009.
- **La fête de la Pomme, à Sept Meules,**
Le 17 et 18 Octobre 2009.
- **La fête de la Science, à Dieppe,**
Du 14 et 18 Novembre 2009.
- **Plantation de haie « à la Sainte Catherine »**
Le 25 Novembre avec le Centre PASTEL
- **Campagne de plantation de haies et de fascines.**
Automne 2009...

Le projet et la lutte contre l'érosion...

Pour la deuxième année consécutive en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Seine Maritime, le Syndicat a réalisé des essais de micro barrages sur la culture de pommes de terre chez un exploitant du bassin versant.

Cette manifestation a permis de présenter l'outil et les subventions allouées à cette nouvelle technique de lutte contre l'érosion.

Des animations de sensibilisation...

Le Syndicat travaille en partenariat avec les écoles de la vallée afin de sensibiliser ces futurs acteurs, à l'eau qui les entoure...

Nous nous sommes engagés sur 3 ans avec l'école maternelle de la Clairière de Criel sur Mer, pour faire participer les élèves à des activités de découvertes des milieux aquatiques.

Un projet avec le Centre PASTEL verra également le jour en Septembre prochain.

Nous continuons bien sûr les classes d'eau au nombre de 2 par an, ainsi que les plantations de haies à la « Sainte Catherine ».

Des interventions dans les écoles se déroulent également dans le cadre du Projet « Donnons vie à l'Yères ».

Le Syndicat sur internet...

« www.sibv-yeres-cote.fr »



Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte
 Bureau : 52, rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER
 ☎ : 02 35 30 41 24 - ☎ : 02 35 30 43 43 - Email : sibv.yeres.cote@wanadoo.fr
 ☎ Animatrice : 04 80 30 15 19 - ☎ Chargé de Projet : 04 89 44 45 91
 ☎ Animateur Conseiller Agricole : 04 88 70 38 99 - ☎ Technicien Agricole : 04 77 21 40 34

